

rh19

Revue d'histoire du XIXe siècle

Numéro 20/21 (2000)

Varia

Marin Dacos

Les lendemains électroniques de l'édition historique. Pour un nouveau modèle économique de publication périodique

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Marin Dacos, « Les lendemains électroniques de l'édition historique. Pour un nouveau modèle économique de publication périodique », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 20/21 | 2000, mis en ligne le 20 juin 2005.

URL : <http://rh19.revues.org/index218.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848

<http://rh19.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://rh19.revues.org/index218.html>

Document généré automatiquement le 30 septembre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Marin Dacos

Les lendemains électroniques de l'édition historique. Pour un nouveau modèle économique de publication périodique

¹ Confrontée à une crise de l'édition scientifique ¹, soucieuse d'améliorer la qualité de ses publications, inquiète de la tournure superficielle que prend aujourd'hui la présence de l'histoire sur Internet, la communauté des historiens s'interroge sur l'opportunité de s'impliquer dans l'édition électronique, que ce soit en simple complément de l'édition papier ou, plus radicalement, en remplacement de celle-ci. La question n'est pas inédite, et de grandes plumes spécialistes de l'histoire de l'édition ont apporté leurs arguments à son sujet. Robert Darnton et Roger Chartier ², en particulier, ont pris des positions tentant de faire la part des choses et de mesurer — au-delà des clichés véhiculés par certains journalistes — ce que l'édition électronique peut apporter à la discipline historique. À l'heure où ces lignes sont rédigées, l'histoire du XIXe siècle est, avec l'histoire de l'Ancien Régime, un des domaines les plus négligés par l'édition électronique. Les réalisations et les réflexions à ce sujet sont à chercher dans d'autres champs d'études, notamment en Amérique du Nord, et plus particulièrement dans les disciplines pratiquant habituellement le preprint ³. Cet article tente de synthétiser et d'adapter au cas français les arguments développés de part et d'autre de l'Atlantique en se plaçant résolument dans la situation inconfortable de la prospective. Si la tâche est facilitée par l'évaluation des réalisations concrètes Outre-Atlantique, l'exercice reste risqué. Qu'on pardonne les audaces et les paris, qui lui sont inhérents. Sans jamais négliger les exigences scientifiques et documentaires qui priment dans toute publication universitaire, il faut poser la question en termes économiques, même si cet aspect est souvent négligé par la littérature spécialisée, car c'est précisément d'une situation de crise économique que part l'analyse qui mène des difficultés de l'édition papier aux espoirs permis par l'édition électronique ⁴.

La crise de l'édition scientifique

² Il devient de plus en plus difficile de suivre la production historique française et internationale publiée par les revues scientifiques. Le nombre sans cesse croissant de ces revues et la nécessité toujours plus impérieuse d'aiguiser sa curiosité au-delà de sa stricte spécialité justifient l'augmentation croissante du nombre de lectures faites par les historiens. D'autre part, du fait de la diversification considérable des problématiques et des méthodes, il est rare de se nourrir intégralement d'un numéro de revue. Au contraire, face au flot constant de publications, l'historien fait son marché, lisant ici un compte rendu d'ouvrage, là un article essentiel à sa documentation, ailleurs enfin un article apportant des éclairages méthodologiques intéressants. La profusion de ces publications serait une bénédiction si l'intendance était en mesure de suivre la cadence. Or, ce n'est pas le cas.

" Des routes qui mènent nulle part "

³ Confrontées à une saine mais vigoureuse concurrence, soumises à des frais non moins négligeables de promotion, d'impression et de diffusion, menacées par les plans concertés d'élimination des périodiques par les bibliothèques ⁵, les revues historiques universitaires sont prises en étau entre, d'une part, la masse de leurs frais généraux de publication et, d'autre part, l'atonie du marché des abonnements. La tendance ne concerne pas seulement la France mais également l'Amérique du Nord ⁶. La situation de l'édition scientifique est donc doublement critique : le nombre d'invendus s'empile tandis que les productions qu'ils contiennent restent inaccessibles aux chercheurs qui pourraient en avoir besoin (tableau

1). Les revues deviennent ainsi des " routes qui mènent nulle part " selon l'expression de Jeffrey Barlow ⁷. Les bibliothèques universitaires françaises ne peuvent, malgré leurs efforts, compenser cet effet de cécité qui condamne de nombreux articles publiés à l'indifférence d'un placard. Le phénomène existe même à Paris, qui dispose pourtant d'une Bibliothèque nationale de France qui accueille le dépôt légal mais pas systématiquement les publications des autres continents. À l'heure de la décentralisation, est-il acceptable que Paris devienne la modeste province de la Library of Congress américaine ? La situation est d'autant plus paradoxale que la grande majorité des personnes publiant dans les revues de recherche historique est salariée par l'État, qu'elle enseigne dans le Secondaire, dans le Supérieur, qu'elle travaille dans des centres d'archives ou au Centre national de la recherche scientifique. Il n'y a donc aucune nécessité ontologique de commercialisation de la littérature pointue produite par ces personnels. De plus, ces productions sont toujours réalisées bénévolement. Le système actuel est par conséquent une absurdité économique : la communauté des chercheurs est amenée à acheter à prix élevé ce qu'elle a confié gratuitement à cette même communauté ⁸. Ce bilan relativement sombre semble en mesure de remettre en cause le modèle économique des revues universitaires françaises, basées sur l'association entre les abonnements, des subventions et le bénévolat. Lorsque les revues étaient rares, les universitaires peu nombreux, la science historique dominée par quelques paradigmes et grands chantiers, l'éparpillement ne menaçait pas et l'édition était viable. Les nouvelles façons de faire l'histoire et les nouveaux effectifs des chercheurs ⁹ ont complètement remis en cause cet ancien modèle mais les conclusions n'en ont pas encore été tirées. L'alternative semble relativement simple : elle se résume au choix d'une modification des contenus ou des modes de diffusion. Il serait grave d'infléchir le cours de la recherche vers des thèmes plus vendeurs alors que c'est en conservant les contenus mais en modifiant le modèle de publication que pourront s'élaborer des solutions scientifiquement valables.

Tableau 1. Les abonnements et les ventes de quelques grandes revues d'histoire ¹⁰

4

10

	Nombre d'abonnés	Dont étranger	Dont institutions	Ventes au numéro
Annales (1988)	3739 ¹¹	1915	?	789
Annales (1991)	4111	1875	?	1652
Annales (1994)	3446	1813	2179	1577
AHRF ¹² (1994)	997	552	654	?
Cahiers d'histoire (1994)	385	170	265	?
Mouvement social (1994)	857	427	580	?
Vingtième siècle (1994)	1257	297	912	?

Des routes qui mènent quelque part

5

Il existe en effet un nouvel espace de publication composé de routes qui mènent quelque part, si l'on nous permet de continuer à filer la métaphore initiée par Jeffrey Barlow. Ce n'est pas céder aux sirènes médiatiques que d'affirmer que l'édition électronique est une alternative crédible économiquement et souhaitable scientifiquement pour les publications spécialisées d'histoire. Quatre arguments principaux plaident en ce sens. Le premier argument est d'ordre économique. La publication électronique est en effet moins chère que son équivalent sur papier. L'édition électronique s'émancipe non seulement des coûts d'impression mais également de transport, qui sont considérables et supposent la mise en œuvre d'une réelle intendance. Les frais de mise en place d'un site Web ¹³ concernent seulement la création du site en lui-même (1 000 ¹⁴ à 5 000 euros par an) et son hébergement sur un serveur de qualité

(environ 1 000 euros par an). Ces frais peuvent être réduits si une activité bénévole remplace le travail de salariés ou si les structures d'hébergement, de création, de maintenance sont fournies par l'État. On approche alors d'un coût nul ou négligeable, surtout si on le compare aux dizaines de milliers d'euros que peut coûter annuellement une revue sur papier. N'étant proportionnel ni au nombre de pages publiées, ni au nombre d'exemplaires diffusés, le coût de l'édition électronique présente une caractéristique inédite dans le monde de l'édition : l'augmentation du nombre de lecteurs ou l'augmentation de la pagination n'ont que très peu d'incidences sur les frais à engager pour publier et diffuser la revue.

6 Le deuxième argument en faveur de l'édition électronique est d'ordre scientifique. Que ce soit sur CD-ROM ou sur la Toile, celle-ci offre un outil exceptionnel, le lien hypertexte, qui permet de relier deux documents électroniques d'un seul clic, en quelques secondes, et cela quelle que soit la distance physique entre les deux documents. On l'aura compris, l'hypertexte peut être défini comme une forme électronique de la note de bas de page qui permet d'accéder directement à la référence signalée. Grâce à l'hypertexte, chaque article devient un nœud du réseau mondial, servant à la fois de point de départ et de destination. Par sa simplicité, son efficacité et sa grande proximité avec le fonctionnement du raisonnement scientifique, le lien hypertexte est en train de révolutionner la lecture. Bien maîtrisée, cette cascade de liens compose une pensée collective originale ¹⁵, vivante, puissante et internationale dont il faudra bien un jour prendre la mesure. Notons au passage que cette innovation — issue des milieux universitaires — a conquis le public immédiatement car elle associe l'intérêt intellectuel de la référence à des qualités qui n'étaient pas présentes dans les notes de bas de page : la discrétion dans la page et la rapidité d'accès à la référence soulignée. L'acclimatation au sein du public d'un des principaux outils du monde de la recherche montre que l'évolution technologique recèle un réel potentiel de progrès collectif de la pensée.

7 Le troisième argument en faveur de l'édition électronique est d'ordre documentaire. Alors qu'un ouvrage en papier contient un certain nombre de points imprimés sur une page, composant des lettres, des mots et des phrases, l'information électronique est beaucoup plus riche et flexible. En effet, l'outil informatique sait que l'association d'octets qui compose un document électronique est en fait une association de lettres. Cela lui permet de feuilleter la totalité du livre électronique en quelques secondes pour y retrouver et signaler une occurrence, comme par exemple le mot " 1848 ". Effectuer cette recherche sur un livre classique est beaucoup plus long car il faut feuilleter toutes les pages une à une. L'étude de la littérature a depuis longtemps montré l'intérêt que peut présenter cette nouvelle approche du texte. Il est évident qu'une telle capacité d'indexage, qui se concrétise sur Internet grâce aux moteurs de recherche ¹⁶, ne dispense pas de la lecture des publications. En revanche, elle facilite considérablement la recherche des références à travers la gigantesque production mondiale, jusque là très difficilement accessible.

8 Le dernier argument en faveur de l'édition électronique est sa plus grande liberté face à la masse et la diversité de documentation à publier. Le nombre de pages n'étant plus limité par les coûts d'imprimerie, de papier et de port, il devient envisageable de publier d'importantes annexes en fin volume. Une partie de l'argumentation de Robert Darnton en faveur de la publication électronique repose sur cette idée essentielle : les sources pourront être mises en ligne, permettant une réelle publicité de la matière première de l'historien, favorisant ainsi le débat scientifique sur les conclusions à tirer de ce corpus et permettant la réutilisation de la collecte d'un chercheur par toute la communauté scientifique ¹⁷. Pourtant, ce type d'initiative est encore extrêmement rare.

Une coquille presque vide

9 Face à l'énumération des qualités de la publication électronique, et cinq ans après le véritable démarrage d'Internet, on pourrait penser que la Toile est déjà un lieu privilégié de publications

scientifiques de grande qualité. Malgré des tentatives louables, le bilan au début de l'année 2000 reste nettement en faveur du papier. Si la publication en ligne de sources historiques a pris un réel essor en raison du caractère particulier de ce type de document¹⁸, la production des historiens est en revanche très peu et très mal diffusée. Certes, il existe des initiatives et des projets de publication dans ce sens mais leur nombre est encore extrêmement faible¹⁹. Prenons comme référence les ressources offertes par la Bibliothèque nationale de France (BNF), dont le site propose des signets²⁰ pour guider les visiteurs et, parmi eux, le chercheur²¹. Les sites référencés par la BNF au sujet de l'Histoire sont aux deux tiers anglophones — huit sites francophones, un néerlandophone et un germanophone pour seize anglophones²². Les chiffres par domaine (tableau 2) montrent que les historiens français laissent l'initiative électronique à des universités américaines et à des amateurs (dont les sites inégaux ne sont pas souvent sélectionnés par la BNF).

11

Tableau 2. La répartition par domaine des signets historiques de la BNF

.edu	.org (associations)	.fr (sites français)	Autres
universités américaines : 11	anglophones : 1 francophones : 3	universités : 3 Bibliothèque nationale : 1 ministère de la Culture : 1	Allemagne : 1 (.de) Pays-Bas : 1 (.nl) Autres : 3

Le constat est similaire en ce qui concerne les grandes revues historiques, dont la présence sur Internet est très discrète. Ainsi, les sites des revues historiques de grande renommée, comme les *Annales* ou *Vingtième siècle*, ne sont pas référencés dans la catégorie revues d'histoire de Yahoo²³, l'annuaire le plus utilisé sur Internet. On ne trouve ici que huit revues, dont certaines ne méritent pas la qualification de scientifique²⁴. Or, Yahoo n'inscrit dans son annuaire que des sites s'étant référencés, c'est-à-dire ayant annoncé leur existence. Cela signifie que les revues historiques ne procèdent pas toujours au référencement de leur site sur les principaux annuaires et moteurs de recherche. Cette impression est confirmée par Stefan Blaschke qui constate que son annuaire en ligne de revues historiques, *history-journals*²⁵, ne contient que 2 % de références signalées par les revues elles-mêmes...²⁶ Or, le référencement sur les annuaires commerciaux et scientifiques est quasiment le seul moyen d'informer les internautes de son existence et représente une des activités principales de la création d'un site Web.

Du point de vue du contenu, les revues historiques se contentent souvent de publier en ligne des informations générales : présentation d'ensemble, tables des matières et parfois tables analytiques²⁷. C'est le cas des *Annales*²⁸, de la *Revue historique*²⁹, de la *Revue historique des armées*³⁰ et d'autres revues³¹. Les sites des revues demeurent le plus souvent des vitrines, parfois sans table des matières, très souvent sans résumés d'articles. Si cette mise en ligne est précieuse pour trouver un auteur ou repérer un article par son titre sans perdre trop de temps en déplacements en bibliothèque, elle consiste plus en une indexation qu'en une véritable publication. Le raisonnement économique qui explique cette politique est simple : la Toile est considérée comme un bon lieu pour se faire connaître, mais diffuser en ligne du contenu éditorial revient à changer de principe économique et implique l'adoption d'un nouveau modèle d'édition scientifique.

15

De nouveaux modèles économiques

Au même titre que les précédentes révolutions technologiques relatives au savoir (alphabet, codex, imprimerie), l'édition électronique oblige à repenser dans son intégralité le système de diffusion de la pensée humaine. L'introduction d'une nouvelle technique d'édition n'est pas qu'affaire de câbles, d'octets, de protocoles et de formats de données ; elle a des répercussions

éditoriales, scientifiques, économiques qu'il ne faut pas négliger. Or, le très faible intérêt que nous portons souvent aux questions technologiques explique sans doute la réticence qui freine le développement de l'édition électronique en France. Cette réticence n'empêchera pas la naissance de la publication électronique mais les scientifiques risquent de s'en voir dépossédés. À défaut de réflexion sur les questions technologiques et en l'absence de réalisations concrètes, d'autres acteurs prendront la relève. Utilisant les mêmes outils que le reste de leurs contemporains, côtoyant désormais une production écrite pléthorique, les scientifiques ne peuvent ignorer la diversité des intérêts des acteurs de l'édition (Université, État, éditeurs, multinationales) et n'ont d'autre solution que de se lancer dans la bataille armée de leurs convictions et de leurs compétences³². La lenteur et la faiblesse de la prise de conscience de cette réalité par les éditeurs traditionnels pourrait servir de leçon : les cas de Corbis et d'Encarta³³ montrent la facilité avec laquelle Bill Gates a pu mettre la main sur des biens culturels ou produire des encyclopédies sur CD-ROM sans éveiller d'inquiétude proportionnée à la menace, comme si l'informatique n'était pas la réalité³⁴. Nécessaire d'un point de vue scientifique, la transition vers l'édition électronique doit être pensée économiquement sous peine de sombrer dans l'enthousiasme béat des utopies irréalisables ou dans les pièges d'une commercialisation non maîtrisée.

Les risques de ce nouveau modèle

- 17 En observant les réalisations aujourd'hui existantes, on peut déceler deux grands dangers associés à la commercialisation par voie électronique des revues d'histoire. Le premier est d'ordre scientifique (l'abolition de la notion d'hypertexte), le second d'ordre philosophique (la concentration à but lucratif de la commercialisation du travail scientifique).
- 18 La plupart des grandes sociétés qui commercialisent des revues en ligne ont opté pour des voies technologiques inacceptables d'un point de vue scientifique. Dans leur souhait de transformer le visiteur en client, ces entreprises commerciales ont cherché à noyauter et contrôler intégralement leurs sites au point de les couper du reste de la Toile. Cette logique aboutit directement à la négation du principe d'ouverture d'Internet et à son enfermement dans une logique commerciale abolissant l'hypertextualisation du savoir en ligne. Enfermés dans la forteresse commerciale qui les protège, des millions d'articles sont complètement déconnectés du maillage du réseau dont on sait pourtant toute la force et l'intérêt intellectuel. Chaque article constitue dès lors un isolat, une transcription mécanique, littérale et aveugle du papier. Bien souvent, d'ailleurs, il s'agit d'une image du document original au format PDF³⁵. Dès lors, la matière est inerte, l'objet froid, la pensée désactivée : c'est un cul-de-sac. Si la fin de l'hypertextualisation du savoir est un non-sens absolu, une déroute de la pensée, les arguments qui plaident contre la commercialisation aveugle des revues universitaires sont également d'ordre philosophique.
- 19 Mon argumentation principale à ce sujet ne porte pas, comme on pourrait s'y attendre, sur le danger d'américanisation des esprits par la langue³⁶ ou par la technologie utilisée, mais sur le danger d'inflation qui découle d'un modèle économique spécifique. Le phénomène est très puissant dans le domaine de l'édition sur papier aux États-Unis pour les sciences " dures " et la médecine³⁷. Le risque est réel de voir de grandes entreprises de l'édition dominer complètement cette activité et devenir des centres de diffusion incontournables pour assurer l'audience d'une revue. Ces grandes sociétés commercialisent en ligne de nombreux périodiques universitaires, essentiellement via Internet et des CD-ROM. Firstsearch³⁸, UMI³⁹, Dialog⁴⁰ sont parmi les nombreuses sociétés offrant du contenu universitaire sous forme électronique moyennant un abonnement par site (prix en fonction du nombre d'utilisateurs potentiels) ou à la consommation (pay per view). Pour donner la mesure de la puissance de ces sociétés, précisons que la base Proquest⁴¹ propose 10 552 périodiques en ligne⁴² dont 833 dédiés aux sciences sociales, parmi lesquels on peut compter les revues d'histoire

suivantes : Explorations in Economic History, History of Political Economy, History of the Human Sciences, Journal of Family History, Journal of Social History, The Economic History Review, The Journal of Economic History. La puissance de concentration de ces sociétés illustre la puissance du Web (accéder à tout à tout moment) mais ici, surtout, ce qui le menace : une privatisation généralisée de la production intellectuelle des universitaires et la réalisation de bénéfices⁴³. Ces bénéfices proviendront peut-être de la publicité, plus sûrement de tarifs élevés. Dès lors, qui va payer ?⁴⁴

20 Ce qui pourrait théoriquement être une libération risque de devenir un emprisonnement. La sélection par l'argent serait accentuée alors qu'on peut espérer la diminuer grâce à Internet. Les universités riches pourront s'offrir ce type de service, ce qui n'est pas le cas des autres. On se trouvera rapidement face à un réseau noyauté, parsemé de portes fermées empêchant l'accès au savoir, reconduisant de facto l'inégalité géographique et sociologique actuelle. En France, seront reconduites les profondes inégalités d'accès au savoir qui opposent Paris et le reste du pays, mais également les très grandes et les petites universités, alors que la dématérialisation du savoir est en mesure d'atténuer considérablement les contraintes géographiques de distance aux métropoles⁴⁵ et de redonner une véritable chance, en France, à la décentralisation des universités. À l'échelle mondiale, la situation est encore plus critique car les pays pauvres auront de grandes difficultés à payer les abonnements nécessaires, comme ils ont actuellement du mal à payer les abonnements des revues classiques. L'opportunité de changer de modèle d'édition semble pourtant réelle, et elle risque de ne pas se reproduire avant longtemps ; c'est la raison pour laquelle, au risque de choquer, il faut s'interroger sur les fondements économiques de la commercialisation des revues en cherchant une solution qui réalise la synthèse entre l'impératif de viabilité économique et le souci de contourner les menaces de commercialisation spéculative.

La gratuité, une alternative ?

21 Faut-il faire payer les revues ? Cette question qui était incongrue il y a encore quelques années devient pourtant d'actualité aujourd'hui⁴⁶ et est envisagée dans d'autres secteurs où les prix des revues sont beaucoup plus élevés que ceux du marché de l'histoire⁴⁷. Jusqu'alors, l'encre, le papier, l'impression et le transport représentaient un coût considérable et incompressible. La dématérialisation de la production scientifique, qui consiste plus en son émancipation d'un support unique qu'en la disparition totale du support⁴⁸, oblige à repenser complètement le modèle économique qui présidait jusqu'à aujourd'hui aux destinées de la production universitaire. La gratuité totale présente toutes les vertus d'une publication démocratique, radicalement indépendante de toute menace de commercialisation aveugle. Mais le remède n'est-il pas pire que le mal ? La gratuité permettra-t-elle le maintien d'un haut niveau d'édition et assurera-t-elle la viabilité économique des publications ?

22 L'ensemble des frais mis en œuvre étant inférieur aux frais engagés aujourd'hui avec les éditions sur papier, le coût de la mise en ligne pourrait être assumé par des subventions, par le personnel des organismes assurant la publication⁴⁹ et par le bénévolat. Cela n'empêcherait pas une commercialisation raisonnable et discrète, à l'image de ce qui se passe dans le monde du logiciel libre, où le contenant est dissocié du contenu⁵⁰. Transcrit dans le cas de l'édition, le modèle des logiciels libres et de leur licence originale⁵¹ issue de l'informatique pourrait aboutir à l'autorisation pour tout particulier, entreprise et institution, de diffuser et reproduire à l'infini tous les articles d'une revue sur tout type de support. Une telle possibilité a fait l'objet de réflexions et de propositions originales⁵². De son côté, l'éditeur de la revue serait en mesure de commercialiser un CD-ROM contenant les archives annuelles de la publication à l'intention des bibliothèques du monde entier. Cette solution, que l'on pourrait qualifier d'édition libre sur le modèle des logiciels du même nom, présente plusieurs avantages. Le premier d'entre eux réside dans la cohérence du système : lorsque la diffusion ne coûte presque rien (Internet), elle

est complètement gratuite et lorsqu'il faut mettre en œuvre de modestes frais de gravure et de livraison postale, ceux-ci sont largement couverts par une facturation plus que symbolique. L'objectif ne serait pas ici de faire des bénéfices mais d'assurer des rentrées d'argent permettant à un secrétariat de fonctionner et à la publication électronique de couvrir ses frais. D'autre part, ce système assurerait la pérennité de l'archivage de la revue, puisque des reproductions seraient disponibles sur Internet et sur des centaines de CD-ROM à travers le monde. Ainsi, même en cas de disparition de l'équipe ou de l'institution productrice de la revue, la conservation de ces données serait assurée. Par son aspect épuré des contingences financières et son indépendance de toute stratégie commerciale, la gratuité peut susciter un intérêt légitime dans le milieu universitaire dont on sait qu'il a engendré la philosophie originelle de la Toile, basée sur l'échange gratuit et désintéressé. Malgré cela, les implications éditoriales de la gratuité rendent son application délicate voire aventureuse.

23

Un enjeu éditorial majeur

24 Si la gratuité semble viable économiquement et cohérente avec l'absence de rémunération directe des auteurs, elle présente de nombreux dangers, dont le premier est celui de la création d'un fossé profond entre deux types de publications : l'édition sur papier — qui sortirait grandie de sa confrontation avec la Toile — et l'édition électronique — qui ne serait qu'un espace de publication de second rang, où s'échoueraient les manuscrits refusés par la grande et vénérable édition sur papier. Pour échapper à la fois aux pièges de la commercialisation et à ceux de la gratuité, la gratuité partielle semble une solution intermédiaire envisageable sereinement.

25 Un compromis : la gratuité partielle, garante de professionnalisme

26 En renonçant à la facturation directe au lecteur, les revues prennent le risque de se placer sous la dépendance unique des politiques publiques de subvention. Or celles-ci évoluent au rythme des alternances politiques, imposant ainsi une périodicité préjudiciable au temps propre de la recherche, bien plus lent. Pour minimiser ce risque, il semble raisonnable de multiplier les sources de financement. Ces ressources complémentaires auraient pour énorme avantage de permettre une professionnalisation de la mise en ligne des revues. La gratuité sous-entend en effet une part de bénévolat qui pose de nombreux problèmes de fond. Si le bénévolat offre une souplesse sans doute bien supérieure à tout autre principe de fonctionnement, il souffre de défauts rédhibitoires à long terme. Tout d'abord, et quel que soit le mérite des petites et des grandes mains qui s'activent actuellement pour faire tourner la machinerie des revues, le bénévolat ne peut être complètement dissocié de l'amateurisme. Si cette menace n'existe pas dans le domaine des contenus, dont les universitaires sont spécialistes, elle existe en revanche dans le domaine de l'édition. Le manque de maîtrise technologique handicape en effet lourdement les équipes bénévoles d'universitaires. Les tâches typographiques, de mise en page et de référencement ne peuvent être correctement réalisées que par des professionnels. L'impressionnante liste des compétences sollicitées par l'exemplaire publication en ligne de l'article de Robert Darnton en est la démonstration éclatante⁵³. De même, les questions de format de données, de standardisation⁵⁴ et de pérennisation⁵⁵ supposent une excellente maîtrise technique et un suivi régulier des évolutions rapides qu'elles subissent. Pour les mêmes raisons, les équipes qui se succèdent au fil des années n'auront sans doute pas la même culture informatique et risquent d'introduire des irrégularités technologiques qui handicaperont lourdement la cohérence informatique de l'ensemble des publications sur le long terme. De plus, les chercheurs qui réalisent bénévolement le travail de production des revues négligent pendant ce temps la recherche, qui est en principe leur activité professionnelle. L'édition est un métier véritable qu'il faut laisser aux éditeurs, dont la compétence est la seule garantie d'un travail fait selon les règles de l'art. Sans revenus suffisants pour rémunérer un personnel compétent, l'édition électronique prend le risque de jouer dans la cour des petits.

Cette impression serait renforcée symboliquement par la différence de statut juridique séparant durablement l'édition papier et l'édition électronique, dissolvant au passage la notion d'auteur et rendant difficile la mise en place de passerelles entre les deux univers, de l'électronique vers le papier (comment publier sur papier un texte libre de droits sans préjudice pour l'auteur ?) et du papier vers l'électronique (comment offrir sur la Toile ce qui est payant sur papier ?). Dans ces conditions de fragilité symbolique, on imagine les difficultés que rencontrerait une revue entièrement électronique pour revendiquer une reconnaissance pleine et entière. La situation évoluera sans doute à moyen terme mais pour l'instant la phase de naissance est à peine enclenchée et rien ne serait pire que l'échec des premières initiatives d'édition électronique par manque de réalisme.

- 27 La gratuité partielle apparaît comme un moyen de respecter la structure ouverte d'Internet et de viabiliser à long terme les aventures éditoriales que sont les revues. L'objectif est avant tout de proposer en ligne gratuitement une portion substantielle des revues, chaque comité de rédaction décidant au cas par cas de la publication de tables des matières, de résumés et sans doute d'un extrait des articles publiés⁵⁶. Cela permettrait à l'internaute de trouver rapidement un article à l'aide de requêtes simples dans un moteur de recherche généraliste ou spécialisé. La mise en ligne du résumé ainsi que de l'extrait de chaque article permettrait ensuite à l'internaute d'obtenir des informations suffisantes sur l'intérêt de l'article concerné et de décider s'il est utile d'en acquérir la version intégrale. Survie alors une phase de paiement qui devra être simple et peu onéreuse mais dont les modalités techniques sont à l'évidence encore immatures en raison de leur complexité et des doutes qui persistent sur leur sécurité. Le regroupement de revues, orchestré ou non par l'État, permettra sans doute la mise en place de systèmes s'apparentant de près ou de loin à un porte monnaie électronique⁵⁷ qui minimise le coût de mise en œuvre par des économies d'échelle. Cela laisserait du temps pour préparer la conversion à l'édition électronique sans avoir à se jeter dans les bras des supermarchés du savoir en ligne.
- 28 Ce nouveau mode de publication bouleverse profondément le principe qui gouvernait jusqu'à présent une revue, puisque ce seront désormais des micro-paiements et non plus des abonnements généraux qui seront honorés. Cependant, ce système n'empêche pas l'abonnement régulier pour permettre la consultation de la totalité ou simplement d'une partie de la revue, comme les comptes rendus, par exemple. Cette consommation "à la carte", qui introduit une plus grande transparence dans la relation entre le lecteur et l'éditeur, est-elle risquée économiquement pour les revues ? Cela dépendra bien entendu du modèle économique choisi, du prix de la vente d'articles, du maintien ou non d'une version papier, et surtout de l'intérêt du public. Or, il semble assuré que la Toile augmentera considérablement l'audience de ces revues. En effet, via le web, les revues sont en mesure d'élargir leur audience à la communauté scientifique mondiale. Cette ouverture essentielle ne sera cependant possible que si la migration vers l'électronique se fait dans de bonnes conditions.
- 29 Le véritable enjeu : vaincre les réticences pour instaurer un véritable espace scientifique reconnu
- 30 La réussite de la transition vers l'édition électronique n'aura en effet lieu que si elle se passe avec l'accord et le soutien de la communauté scientifique. Pour cela, l'édition électronique doit faire la preuve de son intérêt scientifique et vaincre les nombreuses réticences actuelles⁵⁸.
- 31 S'impose dès lors la mise en place d'une édition originale assumant sa spécificité comme un atout et non comme une tare. Pour cela, l'édition électronique ne doit pas être une pâle copie de l'édition sur papier mais mettre en valeur ses capacités⁵⁹ : moteurs de recherche, indexation, mises à jour, débats scientifiques en ligne, tous ces atouts ont été décrits par Robert Darnton dans son article fondateur⁶⁰. Cela ne signifie pas du tout l'abandon de ce qui a fait jusqu'à présent la force des périodiques sur papier, en particulier la notion de volume, qui conserve sa pertinence. Il faut également insister ici sur la "mutation épistémologique"⁶¹ que permet la possibilité d'améliorer l'administration de la preuve grâce à la publication de nombreux

documents, qu'ils soient des fac-similés de sources historiques ou des documents synthétisant en partie leur contenu. Des cas exemplaires seront sans doute plus convaincants que des propos théoriques. Robert Darnton a écrit un article fondateur en publiant en ligne pour *The American Historical Review* un article intitulé " An Early Information Society " ⁶² qui contient un texte portant sur des chansons du XVIIIe siècle mais également un ensemble documentaire très impressionnant : carte de Paris avec localisations précises et légendes, textes des chansons et enregistrements sonores d'une interprétation récente de ces mêmes chansons par Héléne Delavault. Ici, l'utilisation des formats Real Audio et surtout MP3 ⁶³ — ordinairement associé à l'univers du piratage de musiques — est une nouveauté susceptible de renouveler l'articulation entre un ensemble varié de sources et un discours historique. L'exemple de l'atlas en ligne du Groupe de recherches socio-historiques (GRESH) montre quant à lui l'intérêt d'une publication interactive de données quantitatives ⁶⁴. S'appuyant sur un ensemble de statistiques issues des recensements des années trente, ce site propose à l'internaute de composer ses propres cartes de répartition des immigrés en France selon quelques critères simples qu'il peut faire varier ⁶⁵. Le résultat est efficace et permet à toute personne s'intéressant à ces questions de se composer la carte qu'il souhaite. Dans le domaine de l'histoire du XIXe siècle, c'est l'initiative franco-américaine appelée " Dictionnaires d'autrefois " qui force l'admiration ⁶⁶. En proposant en ligne la totalité du dictionnaire de l'Académie française de 1835, l'Université de Chicago, l'Institut national de la langue française (INaLF) et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) proposent un outil de travail puissant, rapide et simple. Il ne s'agit pas que de la pâle copie d'un document dont l'accès n'est pas toujours aisé. Il s'agit surtout d'un outil intégrant un moteur de recherche interne, ce qui permet de mener des requêtes sur l'ensemble du dictionnaire. De tels exemples sont encore marginaux du fait de la rareté des initiatives françaises en ce domaine. On le devine cependant, les perspectives sont gigantesques et appellent une implication déterminée de l'État, des universités et du Centre national de la recherche scientifique.

32 Il faudrait surtout que l'émergence de revues scientifiques entièrement électroniques soit possible, à l'image de celle que se propose de créer l'équipe de Gérard Noiriel au GRESH ⁶⁷. Leur existence sur le réseau ne suffira cependant pas à leur prise en compte dans l'estimation des carrières universitaires au même titre que les publications classiques sur papier. En effet, les détracteurs de la Toile sont encore nombreux, en raison de l'image négative d'un support perçu au mieux comme un outil pratique mais peu noble, au pire comme un danger et un espace peu fréquentable. Or, un profond malentendu pèse actuellement sur cette question. Certains médias présentent Internet comme un espace miraculeux qui, telle une immense encyclopédie mondiale, résoudrait tous les maux de notre société. Certaines personnes mal informées croient que ce discours simpliste est le seul que l'on puisse tenir au sujet d'Internet. Dès lors, elles s'en insurgent, et il est logique qu'elles s'affirment sceptiques face au mirage doré d'Internet ⁶⁸. Il faut pourtant s'extraire du débat qui oppose les partisans du Vieux Monde à ceux du Nouveau ⁶⁹, alors que l'édition électronique est en mesure de soulager l'édition classique de ses tâches les plus lourdes, comme la publication de sources et d'argumentations rigoureuses et détaillées.

33 La transition vers l'édition électronique doit être pensée avec rigueur, sans enthousiasme hâtif, sans naïve utopie. La promesse électronique n'est pas un eldorado et nier les contraintes et les difficultés liées à sa mise en œuvre reviendrait à croire qu'une évolution technologique comporte en elle-même la solution à des questions scientifiques, commerciales et éditoriales complexes. C'est la raison pour laquelle la transition vers l'édition électronique ne peut se réaliser dans la précipitation. Il faut inventer de nouvelles façons de travailler, tant pour la production de revues et l'écriture d'articles que pour la recherche d'informations. Ces réserves étant formulées, force est de constater que la lueur électronique n'a pas fini de briller et qu'elle représente à la fois une opportunité historique à ne pas laisser passer (sous peine de s'en faire déposséder par des supermarchés du savoir), une solution économique au

problème de la crise des périodiques historiques et enfin un véritable horizon scientifique susceptible d'améliorer l'accès à la littérature scientifique et l'administration de la preuve. Ce nouveau support n'obtiendra ses lettres de noblesse qu'en démontrant par l'exemple ses capacités réelles. L'exemple de Proquest inquiète ; l'article de Robert Darnton, l'atlas du GRESH, les " Dictionnaires d'autrefois " enthousiasment. Pour sortir de la crise que connaît l'édition classique, l'Université a donc le choix entre, d'une part, la fin de l'hypertexte et, d'autre part, l'opportunité de publier le complément documentaire essentiel qui emporte l'adhésion et parachève une démonstration. Avant d'être technologiques et économiques, les choix à faire sont d'ordre universitaire et intellectuel.

34

Notes

1Véronique ROSSIGNOL, " Pendant la crise, les sciences humaines continuent ", Livres hebdo, n° 341, vendredi 11 juin 1999, pp. 61-68 ; Gérard NOIRIEL, Sur la crise de l'histoire, Paris, Belin, 1996, p. 31 ; Laurent LEMIRE, " Édition d'histoire : le passé a de l'avenir ", Livres Hebdo, n° 379, 28 avril 2000, pp. 67-74.

2Roger CHARTIER, " Une nouvelle espèce de livre ", Le Monde, Paris, vendredi 21 mai 1999, p. VII ; Roger CHARTIER, " La discussion sur le texte électronique est piégée par les jugements de valeur ", dans Le Monde, vendredi 19 mars 1999, p. 31 ; Robert DARNTON, " The New Age of the book ", disponible sur Internet : <http://www.nybooks.com/nyrev/>.

3P. GINSPARG, " Winners and losers in the global research village. Invited contribution for conference held at Unesco HQ ", Paris, 21 février 1996, <http://xxx.lanl.gov/blurb/pg96unesco.html>. Voir également Thomas J. WALKER, " The electronic future of scientific journals ", <http://cssrvr.entnem.ufl.edu/~walker/fewww/aedraft.htm>

4Dans un article publié par les Cahiers d'histoire, j'ai tenté d'expliquer les atouts que présente l'édition électronique face à l'édition papier. Cf. Marin DACOS, " Le numérique au secours du papier. L'avenir de l'information scientifique des historiens à l'heure des réseaux (1999) ", Cahiers d'histoire, 1999, n° 1, pp. 9-31. Le présent article s'interroge plus précisément sur les incidences de l'édition électronique, qui sont à la fois économiques et éditoriales. Je souhaite remercier Hubert Guillaud qui, en tant que professionnel de l'édition, m'a apporté la contradiction et ses compétences d'éditeur.

5Plan de conservation et d'élimination partagées des périodiques : région Bourgogne/ ABIDOC, Dijon, ABIDOC, 2000, 174 p. L'ABIDOC (Association bourguignonne interprofessionnelle pour le livre, la lecture et la documentation) organise l'élimination de collections de périodiques dans 28 bibliothèques de Bourgogne quand la certitude est acquise qu'il subsiste au moins une collection de référence à l'échelon régional.

6Alain JACQUESSON et Alexis RIVIER, Bibliothèques et documents numériques. Concepts, composantes, techniques et enjeux, Paris, Éditions du cercle de la librairie, p. 106.

7" We also know that half or more of publications in some fields are never cited in an additional publication; they are scholarly roads which lead nowhere " Jeffrey BARLOW, " The History journal in the 21st Century. Editorial ", Journal of the Association for History and Computing, <http://mcel.pacificu.edu/history/jahc11/Editorials/Edit11.HTML>

8Alain JACQUESSON et Alexis RIVIER, Bibliothèques et documents numériques..., ouv. cité, p. 118.

9Gérard NOIRIEL, Sur la crise de l'histoire, Paris, Belin, 1996, p. 22. D'après l'auteur, le nombre de thèses en sciences humaines a augmenté de 58 % entre 1989 et 1992, passant à 2 470.

10Source : Nicolas ROUSSELLIER, " Les revues d'histoire ", dans François BEDARIDA [dir.], L'histoire et le métier d'historien en France, 1945-1995, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, pp. 142-143.

11À comparer aux chiffres de la revue de vulgarisation L'Histoire. Annie BÉTHÉRY et Jacqueline GASCUEL [dir.], Revues et magazines, guide des périodiques à l'intention des

bibliothèques publiques, Paris, Électre/Éditions du Cercle de la librairie, 1997, 414 p. Selon l'Office de justification des tirages des organes quotidiens et périodiques (OJD), L'Histoire a tiré en 1998 99 202 exemplaires et sa diffusion totale a atteint 72 641 exemplaires. Voir <http://www.ojd.com/fr/sommaire.htm>

12AHRF : Annales historiques de la Révolution française.

13Un site Web est un espace accessible sur Internet proposant au moins une page de texte, d'images ou de sons. Contrairement au papier, les pages ne sont pas limitées en hauteur. Un site peut comporter des milliers de pages et proposer des informations de nature très différentes. On y accède en saisissant une adresse spécifique, comme par exemple <http://www.gallimard.fr>. On utilise parfois l'expression " page Web " comme synonyme de " site Web ", mais l'expression désigne plutôt un site de taille modeste.

14L'estimation représente un plancher. Il est bien entendu possible de dépenser cent fois plus pour un site offrant des services très spécifiques.

15Pierre LEVY, L'intelligence collective. Pour une anthropologie du cyberspace, Paris, Librairie François Maspero, 1981, réédition, Paris, Éditions La Découverte, 1997, 239 p. ; Pierre LEVY, Les technologies de l'intelligence. L'avenir de la pensée à l'ère informatique, Paris, Éditions La Découverte, 1990, réédition, Paris, Le Seuil, 1993, 231 p.

16Par exemple, <http://www.raging.com>, <http://www.alltheweb.com>, <http://www.northernlight.com>, <http://www.voila.fr>. Pour une description simple et rapide de leur fonctionnement, voir Marin DACOS, " Le numérique au secours du papier... ", art. cité.

17Robert DARNTON, " The New Age of the book ", art. cité.

18Voir le projet Gallica 2000 : <http://www.bnf.fr> ; " La numérisation au musée du Louvre. Entretien avec Bruno Zeintoun ", Culture et recherche, n° 71, Ministère de la Culture et de la communication, Mission de la recherche et de la technologie, mars-avril 1999, pp. 7-8 ; Thierry HECKMANN, " Numériser les archives ? ", ibidem, pp. 9-10.

19Voir à ce sujet les revues hébergées par Revues.org : les Annales historiques de la Révolution française, les Cahiers d'histoire, la Revue d'histoire du XIXe siècle et Ruralia. Voir <http://www.revues.org>

20Les signets, également appelés bookmarks, sont des liens hypertextes archivés de façon à ne pas avoir à mémoriser leur adresse, parfois complexe.

21<http://www.bnf.fr/Web-bnf/liens/index.htm>

22État de lieux le 2 février 2000. L'évolution depuis le début de l'année 1999 n'est pas sensible : il y avait alors sept sites francophones et 17 anglophones.

23Yahoo est décliné en plusieurs versions nationales, dont la version française a pour adresse : <http://www.yahoo.fr>. L'adresse des revues d'histoire est la suivante : http://fr.dir.yahoo.com/Sciences_humaines/Histoire/Actualites_et_medias/Revues/.

24Information valable le 10 mars 2000.

25<http://www.history-journals.de/>

26Stephan BLASCHKE, " Some Remarks on E-Journals in History, Part I ", The history journal news, janvier 2000, n° 4. <http://www.history-journals.de/hjn-04-00.txt>

27Information valable le 27 février 2000.

28<http://www.ehess.fr/editions/revues/index-revues.html>. Les Presses universitaires de France publient la table des matières de leurs revues à l'adresse <http://www.puf.com/>. Les revues des Presses de Science Po proposent leurs tables de matières sur leur site : <http://www.sciences-po.fr/edition/index.html>. Les tables des matières de Vingtième siècle, Le Mouvement social, la Revue d'histoire moderne et contemporaine, sont publiées grâce à une initiative privée : <http://www.paru.com>.

29Il n'y a pour l'instant qu'une image de la couverture, très peu lisible. <http://www.puf.com>

30<http://www.addim.asso.fr/Revues/RHA/RHA.htm>

31Virtual Library maintient une liste de ces revues dans sa section d'Histoire de France : <http://www.revues.org/vlib/> Stefan Blaschke réalise un travail de grande qualité pour toutes les revues d'histoire : <http://www.history-journals.de/>

32Les questions technologiques sont complexes. De nombreuses initiatives ont vu le jour en France et à l'étranger pour favoriser la standardisation, l'efficacité et la pérennité de

l'édition électronique. Élisabeth GIULIANI, " Les enjeux de la normalisation à l'heure du développement de l'information "dématérialisée" ", dans Ghislaine CHARTRON et Jean-Max NOYER [dir.], " Normes et documents numériques : quels changements ? ", Solaris, décembre 1999-janvier 2000. <http://www.info.unicaen.fr/bnum/jelec/Solaris/d06/index.htm> ; Jean-Pierre DALBERA, " Les enjeux de la numérisation ", Culture et recherche, n° 71, mars-avril 1999, pp. 4-6 ; Jean-Louis PASCON, " Nouvelles technologies, culture et normalisation ", ibidem, pp. 6-7.

33Faut-il rappeler que le premier fabricant de logiciels est aussi le premier vendeur d'encyclopédies ? Voir Laurence SANTANTONIOS, " Trop d'encyclopédies, pas assez d'acheteurs ", Livres Hebdo, n° 373, vendredi 17 mars 2000, p. 94.

34Voir notamment l'attitude des musées à l'égard de Bill Gates. Cf. Roberto DI COSMO, *Le Hold-Up planétaire. La face cachée de Microsoft*, Paris, Calmann-Lévy, 1998, 200 p., cité dans Libération (<http://www.liberation.com/chapitre/cyber/nora.html>) : " Corbis, contrôlée à 100 % par Bill Gates, a, au fil des ans, acquis pour pas cher les droits de reproduction électronique de quelque 20 millions de tableaux de grands musées (l'Ermitage à Saint-Pétersbourg, la National Gallery de Londres) ou de photographies historiques comme celles des Archives Bethman de New York. Aujourd'hui, il est rare qu'un numéro des magazines Newsweek ou Time sorte sans au moins une photo Corbis. Il faut bien dire qu'au début, les responsables d'archives et de musées n'avaient aucune idée de la vraie valeur des droits de reproduction numérique d'œuvres d'art. Les médias électroniques n'existant pas, ils n'imaginaient pas les usages qui pourraient en être faits. C'est d'ailleurs ainsi que Gates a failli jadis acquérir des droits de reproduction des chefs-d'œuvre du musée du Louvre pour une bouchée de pain... ".

35Le format Adobe® PDF (Portable Document Format) est un format utilisé pour diffuser des documents électroniques disposant d'une très grande qualité de mise en page et étant lisibles à l'aide d'un logiciel gratuit, Adobe Acrobat® Reader. Ce format est de plus en plus souvent utilisé pour produire des fac similés de documents anciens.

36Menace formulée dans Jacqueline FAVERO, " Avec ou sans Internet ? Les sciences humaines face à l'enjeu international ", Livres-hebdo, n° 334, vendredi 24 avril 1999, p. 7.

37Comment expliquer autrement une augmentation des dépenses de 142 % et une baisse du nombre d'abonnements de 6 % entre 1997 et 1987 dans 114 bibliothèques de recherche américaines ? Declan BUTLER et Heather Mc CABE, " Un système de publication plus Net ", Libération, 29 juin 1999, p. 26.

38<http://www.firstsearch.com>

39<http://www.umi.com>

40<http://www.dialog.com>

41<http://www.umi.com>

42Chiffre valable le 20 février 2000. La base dédiée aux sciences sociales proposée par PROQUEST comprenait à la même date 833 périodiques. Il s'agit de la base " Social Science Plus ", qui est décrite ainsi : " Wilson's Social Sciences Index with full-text and images. Disciplines covered include addiction studies, gerontology, econometrics, international relations, minority studies, urban studies, and more ".

43Au sujet des tendances inflationnistes des revues et des bénéfices considérables amassés par les éditeurs américains tels que Reed-Elsevier, voir Alain JACQUESSON et Alexis RIVIER, *Bibliothèques et documents numériques...* ouvrage cité, p. 117 et surtout p. 118 ; Declan BUTLER et Heather Mc CABE, " Un système de publication plus Net ", Libération, 29 juin 1999, p. 26 ; Jeffrey BARLOW, " The History journal in the 21st Century. Editorial ", art. cité.

44Alain JACQUESSON et Alexis RIVIER, *Bibliothèques et documents numériques...* ouv. cité, p. 358.

45Loïc GRASLAND, " Contre l'isolement spatial et pour la valorisation du territoire : L'exemple du web ", *Montagnes méditerranéennes*, n° 6, Marges, périphéries et arrière-pays, Association Revue de géographie alpine, Grenoble, 1997, pp. 59-67.

46Thomas J. WALKER, " The electronic future of scientific journals ", art. cité.

47Harold Varmus, directeur des National institutes of health, a proposé le 29 avril 1999 la mise en ligne entièrement gratuite de la recherche biomédicale, avançant que des recherches

financées par des fonds publics doivent être disponible plus simplement, plus rapidement et gratuitement. Voir à ce sujet Declan BUTLER et Heather Mc CABE, " Un système de publication plus Net ", Libération, 29 juin 1999, p. 26.

48Un grand nombre de supports peuvent servir à l'archivage ou la consultation de documents électroniques : Web, email, CD-ROM et DVD-ROM, bandes magnétiques, disques durs, papier, etc.

49Presses universitaires, laboratoires de recherche, associations, etc.

50Alain HAZAN, " Le sénat propose la création de l'Agence du logiciel libre ", Le Monde interactif, Paris, mercredi 22 mars 2000, p. IV. Voir également l'Association francophone des utilisateurs de Linux et des logiciels libres. <http://www.aful.org>

51Licence GPL ou General public licence. Cette licence est au cœur du combat de l'AFUL : " D'après les statuts de l'AFUL, sont considérés comme libres les logiciels disponibles sous forme de code source, librement redistribuables et modifiables, selon des termes proches des licences "GPL", "Berkeley" ou "artistique" et plus généralement des recommandations du groupe "Open Source" ". Voir également : <http://www.fsf.org/philosophy/free-sw.fr.html>

52Voir en particulier les propositions de " GNU Free documentation license " : <http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html>

53<http://www.indiana.edu/~ahr/darnton/about.html>. Dans " The new age of the book ", Robert Darnton affirmait déjà que l'édition électronique aurait un coût non négligeable : Robert DARNTON, " The New Age of the book ", art. cité.

54Ghislaine CHARTRON et Jean-Max NOYER [dir.], Normes et documents numériques : quels changements ?, Solaris, ouv. cité ; François HORN, " Diversité des informations traitées par des moyens informatiques, standardisation optimale et acteurs du processus de standardisation ", dans Ghislaine CHARTRON et Jean-Max NOYER [dir.], Normes et documents numériques..., ouv. cité.

55À ce sujet, la position de P. Ginsparg selon laquelle aucun format présent ne peut être assuré de sa pérennité semble très réaliste : P. GINSPARG, " Winners and losers in the global research village... ", art. cité.

56The Journal of the History of ideas a fait ce type de choix mais de façon très restrictive. Les tables des matières agrémentées de quelques mots clés sont les seules à être gratuites. http://muse.jhu.edu/journals/journal_of_the_history_of_ideas/

57Système appliqué par Le Monde, mais avec des tarifs exorbitants (information valable en mars 2000). <http://www.lemonde.fr>

58La revue Internet journal of anthropological studies a dû cesser ses activités faute de participation des auteurs. Voir Stephan BLASCHKE, " Some Remarks on E-Journals in History, Part II ", The history journal news, février 2000, n° 5. <http://www.history-journals.de/hjn-05-00.txt>

59Les chercheurs s'étant penchés sur la question sont unanimes sur ce point. En particulier, voir P. GINSPARG, " Winners and losers in the global research village... ", art. cité.

60Robert DARNTON, " The New Age of the book ", art. cité.

61Roger CHARTIER, " Une nouvelle espèce de livre ", art. cité.

62<http://www.indiana.edu/~ahr/darnton/>

63MP3 : " MPEG (pronounced M-peg), which stands for Moving Picture Experts Group, is the name of family of standards used for coding audio-visual information (e.g., movies, video, music) in a digital compressed format. The major advantage of MPEG compared to other video and audio coding formats is that MPEG files are much smaller for the same quality. This is because MPEG uses very sophisticated compression techniques ". Source : <http://www.mpeg.org>

64<http://barthes.ens.fr/atlasclio/>

65Provenance géographique, sexe, rapport entre variables, nombre de classes, évolution chronologique.

66<http://www.lib.uchicago.edu/efts/ARTFL/projects/dicos/>

67Il s'agit de la revue : Actes de l'Histoire de l'immigration, revue électronique. Voir <http://barthes.ens.fr/cliio/acteshistoireimmigration.html>

68Dominique WOLTON, *Internet et après ?*, Paris, Flammarion, 1999, 236 p.

69Roger CHARTIER, " La discussion sur le texte électronique est piégée par les jugements de valeur ", dans *Le Monde*, vendredi 19 mars 1999, p. 31. Réponses aux principaux arguments avancés à l'encontre d'Internet dans Marin DACOS, " Le numérique au secours... ", art. cité.

Pour citer cet article

Référence électronique

Marin Dacos, « Les lendemains électroniques de l'édition historique. Pour un nouveau modèle économique de publication périodique », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 20/21 | 2000, mis en ligne le 20 juin 2005. URL : <http://rh19.revues.org/index218.html>

À propos de l'auteur

Marin Dacos

Marin Dacos est Allocataire de recherche au Centre Pierre Léon-Université Lumière-Lyon 2 et moniteur d'histoire contemporaine à l'Université d'Avignon, il est membre et webmestre de Revues.org, fédération de revues scientifiques en ligne, et responsable de la section d'Histoire de France de Virtual Library. Adresse/address : Centre Pierre Léon, Institut des sciences de l'homme, 14 avenue Berthelot, 69363 Lyon Cedex 07 France. tél. : 04 72 72 64 34 fax : 04 72 72 64 24 Courriel : Marin.Dacos@Revues.org

Droits d'auteur

Tous droits réservés

Résumé / Abstract

Parent pauvre du Web, l'histoire du XIXe siècle n'est pas encore fermement entré dans le monde de l'édition électronique. Pourtant, la situation actuelle des périodiques scientifiques spécialisés n'est pas très positive. En subissant le contre-coup de la multiplication des publications scientifiques, des mesures concertées d'élimination de périodiques engagées par les bibliothèques et des difficultés inhérentes à une industrie aux coûts incompressibles, les revues universitaires semblent fragilisées. Concurrencées par l'arrivée massive de revues américaines sous forme électronique, les revues françaises ont aujourd'hui une opportunité historique d'élargir leur audience et de baisser leurs frais en passant à l'édition électronique. L'exemple donné par un spécialiste de l'histoire du livre, Robert Darnton, montre de façon éclatante qu'Internet est en mesure de modifier en profondeur non seulement l'économie des revues mais également leur capacité d'argumentation scientifique. À l'heure des choix, une réflexion s'impose, reposant à la fois sur un espoir scientifique et sur un raisonnement économique. D'un point de vue scientifique, l'édition électronique permet de nouvelles modalités d'édition, autorisant l'hypertextualisation de la pensée et accordant une place inédite à la publication de sources et de documents complexes soutenant l'argumentation des auteurs. D'un point de vue économique, l'édition électronique peut soulager l'édition classique de certaines tâches qui grèvent son budget. La réussite de cette "mutation épistémologique" (Roger Chartier) passe d'abord par la reconnaissance de la qualité scientifique des publications quel que soit leur support, ensuite par l'établissement d'une complémentarité étroite entre l'édition papier et l'édition électronique.

Mots clés : Internet, Edition

The electronic tomorrows of historical edition. For a cheap new model of periodical publishingAs a poor relation of the Web, nineteenth century history is not firmly ready yet to join the world of electronic edition. Nevertheless, the present situation of the scientifically specialized periodicals is not very positive. Academic journals seem to be weakened by the multiplication of scientific publishing, by concerted measures taken by the libraries, to remove periodicals as well as the consequences of the difficulties of an industry whose expenses can not be cut down. With the serious threat of the American electronic journals coming in to force, the French journals now have the historic opportunity to widen their audiences and to reduce their costs through electronic publishing. The example given by a specialist of the history of book, Robert Darnton, shows extremely well that the Internet can deeply alter not only the economy of journals but also their capacities of scientific argumentation. At the hour of choices, one needs to think that over and take into account both the scientific hope the web represents as well as its financial aspect. From a scientific point of view, electronic publishing generates new ways of publishing, allowing the hypertextuality of thinking and giving an original space to the publication of sources and of compound documents which uphold the authors' argumentations. From an economic viewpoint, electronic publishing can free classical publishing from tasks which put a strain on its budget. The success of this " epistemological transformation " as Roger Chartier says, first begins with the recognition of the scientific quality of the publications whatever their format, and then goes on with the creation of a narrow complementarity between paper publishing and electronic publishing.

Licence portant sur le document : Tous droits réservés